



École Nationale Supérieure de
Mécanique et des Microtechniques

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 36

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2021

- Nombre de membres en exercice : 24
- Nombre de membres présents : 13
- Nombre de membres représentés : 3
- Quorum : 12

Projet Annuel de Performance 2022

Les membres du Conseil d'Administration approuvent, à l'unanimité des votants, le Projet Annuel de Performance 2022 (cf. annexe n°3).

↳ VOTE :

- **Votant** : 16
- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 16
- **Pour** : 16
- **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 09 décembre 2021

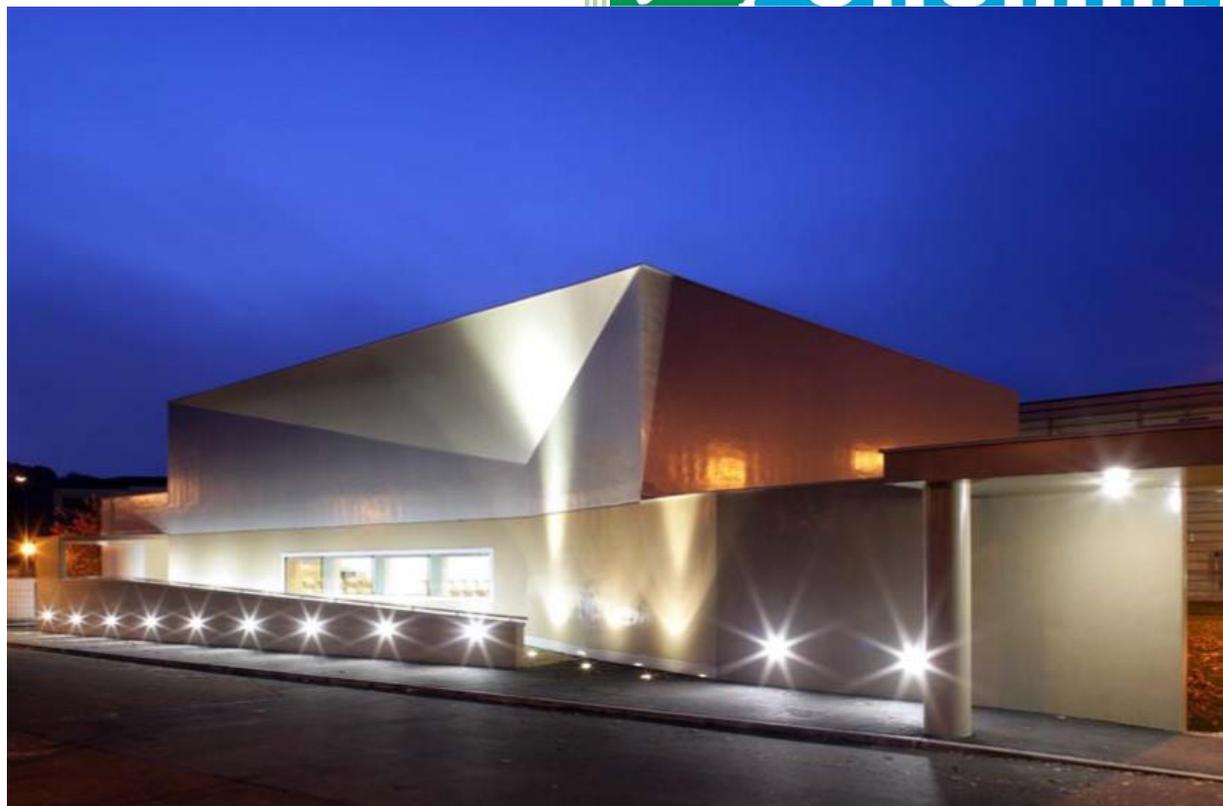
Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de l'ENSMM



Projet annuel de performance

2022

*M*ensmm



École Nationale Supérieure de
Mécanique et des Microtechniques

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	5
MISSION FORMATION	7
Objectif 1 : Positionner l'ENSMM dans le 1 ^{er} quart des écoles françaises d'ingénieurs	7
Objectif 2 : Développer de façon stratégique les relations internationales	10
MISSION RECHERCHE VALORISATION ET PARTENARIAT	13
Objectif 1 : Développer les partenariats avec le monde industriel au-delà de l'aspect institutionnel	13
Objectif 2 : Positionner l'école en acteur incontournable des microtechniques	17
MISSION GOUVERNANCE	21
Objectif 1 : Améliorer l'efficacité de l'organisation	21
Objectif 2 : Développer les ressources propres	26
SYNTHESE DES RESSOURCES PREVISIONNELLES 2022 PAR MISSION	29

Le 1^{er} janvier 2022, l'ENSMM accède aux responsabilités et compétences élargies (RCE).

Le passage aux RCE confère notamment à l'ENSMM la pleine gestion de tous ses personnels conformément à la Loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, dite Loi LRU, ce qui induit un changement notable du périmètre financier géré par l'ENSMM.

En accédant aux RCE, l'ENSMM achève ainsi son processus de mutation institutionnelle débuté le 18 avril 2018 avec sa transformation d'établissement public administratif (EPA) en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP).

En application de l'article 51-5 de la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, les EPSCP doivent rendre compte de leur stratégie et de leurs objectifs pour répondre aux missions de service public qui leur sont confiées :

- D'une part au moment de l'élaboration du budget initial, en lui annexant un projet annuel de performance (PAP), tel que défini par les articles R.719-52 et R.719-55 du code de l'éducation ;
- D'autre part au moment du compte-financier, en lui annexant un rapport annuel de performance (RAP), miroir du PAP et défini à l'article R.719-101 du code de l'éducation.

Défini par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), le PAP est présenté chaque année en annexe au budget initial. Il a pour objectif de rendre compte de la performance de l'établissement en définissant, dans le périmètre de ses missions, la stratégie, les objectifs et les cibles à atteindre.

En reprenant les objectifs stratégiques et les indicateurs du volet spécifique du contrat quinquennal de site 2017-2022, il est également l'instrument privilégié de suivi des engagements contractuels de l'établissement. Ce rapprochement permet ainsi d'avoir une vision annuelle (infra quinquennale) de la trajectoire de l'ENSMM et d'être plus réactif en cas d'écart avec les cibles à horizon 2022, notifiées dans le contrat de site.

Le PAP doit permettre de mettre en adéquation l'allocation des moyens et la stratégie de l'ENSMM qui s'articule autour des lignes directrices du projet d'établissement :

- Ligne directrice 1 : Restructurer le fonctionnement de notre École**
 - ↳ Améliorer l'efficacité de l'organisation
- Ligne directrice 2 : Développer l'attractivité et la visibilité de notre École ;**
 - ↳ Positionner l'ENSMM dans le 1^{er} quart des écoles françaises d'ingénieurs
 - ↳ Positionner l'ENSMM en acteur incontournable des microtechniques
- Ligne directrice 3 : Dynamiser nos relations partenariales**
 - ↳ Développer les partenariats avec le monde industriel au-delà de l'aspect institutionnel
 - ↳ Développer la coopération internationale

Le PAP doit s'articuler autour des axes prioritaires retenus dans l'élaboration du volet ENSMM du contrat de site UBFC, à savoir :

- Renforcer la politique de site et les coopérations avec le monde socio-économique**
 - ↳ Contribuer à la réussite du projet I-site
 - ↳ Profiter des opportunités offertes par le territoire
- Accroître de manière tangible la visibilité, l'attractivité et l'efficacité de l'établissement**
 - ↳ Restructuration des services (modernisation et professionnalisation des services)
 - ↳ Professionnalisation du pilotage
 - ↳ Mutualisation de moyens en interne et avec les partenaires du site
 - ↳ Optimisation de la communication interne et du dialogue social

- ☑ **Poursuivre la transformation de l'offre pédagogique et consolider la politique de recherche et valorisation**
 - ↳ Profiter de la réforme en cours pour développer l'innovation pédagogique, optimiser et assurer la soutenabilité financière de l'offre de formation
 - ↳ Renforcer le triptyque formation-recherche-valorisation en lien avec la ComUE
 - ↳ Développer et repositionner la formation continue

Le PAP doit se construire sur la base de nos trois missions principales : la mission Formation, la mission Recherche, valorisation et partenariat, et la mission Gouvernance.

Pour chacune des missions, des objectifs, corrélés à des indicateurs de performance choisis, ont été définis :

- ☑ **Mission « Formation »**
 - ↳ Objectif 1 : Positionner l'ENSMM dans le 1^{er} quart des écoles françaises d'ingénieurs
 - ↳ Objectif 2 : Développer de façon stratégique les relations internationales
- ☑ **Mission « Recherche, valorisation et partenariat »**
 - ↳ Objectif 1 : Développer les partenariats avec le monde industriel au-delà de l'aspect institutionnel
 - ↳ Objectif 2 : Positionner l'école en acteur incontournable des microtechniques
- ☑ **Mission « Gouvernance »**
 - ↳ Objectif 1 : Améliorer l'efficacité de l'organisation
 - ↳ Objectif 2 : Développer les ressources propres

Objectif 1 : Positionner l'ENSMM dans le 1^{er} quart des écoles françaises d'ingénieursDescriptif et contexte

« Rédaction en cours »

Les moyens d'action

- Améliorer notre rang de classement dans le palmarès des grandes écoles
 - En travaillant sur l'insertion des diplômés sur le marché du travail
 - En travaillant sur la qualité du recrutement
- Accroître notre visibilité et notre attractivité
 - En communiquant sur la qualité de nos formations
 - Par le biais des formations en apprentissage
- Développer les actions de communication
 - En augmentant le budget « Forums »
 - En multipliant les actions sur les réseaux sociaux
 - En actionnant notre attractivité par la proximité avec la Suisse
- Modifier notre approche pédagogique par une approche par compétences :
 - En axant nos maquettes de formations sur la compétence et pas uniquement sur le savoir.
- Renforcer l'innovation pédagogique :
 - En utilisant « l'expérience Covid »
 - En favorisant les formations des enseignants

Les indicateurs de performance

- Indicateurs de performance 1 : Taux de réussite des inscrits
- Indicateurs de performance 2 : Qualité de l'insertion professionnelle
 - Part des diplômés en emploi à 2 et 6 mois
 - Taux emploi après le PFE par l'entreprise d'accueil
- Indicateurs de performance 3 : Développement de l'innovation pédagogique
 - Nombre de contenus médiatisés

Lien avec le projet d'établissement

		INDICATEURS DE PERFORMANCE		
		Taux de réussite des inscrits	Qualité de l'insertion professionnelle	Développement de l'innovation pédagogique
LIGNES DIRECTRICES	Restructurer le fonctionnement de notre École	x		x
	Développer l'attractivité et la visibilité de notre École	x	x	x
	Dynamiser nos relations partenariales		x	x

		INDICATEURS DE PERFORMANCE		
		Taux de réussite des inscrits	Qualité de l'insertion professionnelle	Développement de l'innovation pédagogique
AXES STRATEGIQUES	Renforcer la politique de site et les coopérations avec le monde socio-économique		x	
	Accroître de manière tangible la visibilité, l'attractivité et l'efficacité de l'établissement	x	x	x
	Poursuivre la transformation de l'offre pédagogique et consolider la politique de recherche et valorisation	x		x

Indicateur de performance 1 : Taux de réussite des inscrits

1-1 Taux de réussite des inscrits (FI)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
% Réussite à l'issue de la 1 ^{ère} année	81,72%	90,43%	99,32%	88,94 %	90%
% Réussite à l'issue de la 2 ^{ème} année	94,38%	90,65%	98,48%	98,83%	95%

Source : \Données Reporting\ENSMM Reporting Tableaux de bord\FI_TDB Scolarité - Gestion des études \04 - FI_TDB_ENSMM_SUIVI_TAUX_DE_REUSSITE_CTI (V4).xlsx – le 23/08/2021

Précisions méthodologiques :

Le calcul est fait par semestre (bleu, jaune pour la première année et vert pour la deuxième année) sur le nombre total d'étudiants inscrits. Sont pris en compte les étudiants admis (non redoublants, exclus ou démissionnaires).

Justificatif des prévisions de la cible :

Effet de la réforme pédagogique.

1-2 Taux de réussite des diplômés (FI)

	2018	2019	2020	2021	
Nombre total de diplômables de l'année (FI-FC)	263	195	199	211	
% réussite	98,9%	91,8%	93,5%	99,1%	98%

Source : Données Reporting\ENSMM Reporting Tableaux de bord\FI_TDB Scolarité - Gestion des études\ 05 - FI_TDB_ENSMM_SUIVI_TAUX_DE_REUSSITE_CCOMPTES (V7).xls – le 23/08/2021

Précisions méthodologiques :

Le calcul prend en compte le nombre d'étudiants diplômables (étudiants inscrits en 3^{ème} année en formation initiale) Depuis 2020, la méthode de calcul a évolué afin d'inclure les diplômés des promotions antérieures dans le décompte des diplômés mais pas dans celui des diplômables.

Indicateur de performance 2 : Qualité de l'insertion professionnelle

2.1 Part des diplômés en emploi à 2 et 6 mois

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Taux d'emploi à 6 mois	93.5%	89.3%	74.2%	Avril	80 %
Taux d'emploi à 2	79.3%	74.2%	70.5%	Avril	70 %

Source : Enquête CGE-Ensmm sur l'insertion professionnelle des diplômés des grandes écoles

Précisions méthodologiques :

Les données exhaustives sont issues des diplômés de formation initiale.

Le taux d'insertion est défini comme le taux net d'emploi, c'est-à-dire la part des diplômés occupant un emploi sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail.

2.2 Taux emploi après le PFE par l'entreprise d'accueil

	2017	2018	2019	2020	2021
ITII	73.7%	77.3%	71.4%	- (*)	- (*)
FI septembre	55.9%	67.4%	52.2%	65.2%	67.2%
FI Juin	100%	84.2%	66.7%	- (*)	- (*)

Source : BO Enquête flash - ENSMM_IP_FLASH_V3R5 - le 15/11/2021

Précisions méthodologiques :

Les données exhaustives sont issues des diplômés de formation initiale n'ayant pas interrompus leurs études pendant plus de 2 ans et étant en emploi au moment de l'enquête.

Le questionnaire est transmis aux étudiants au moment de leur soutenance de PFE afin d'avoir leur situation à la sortie de l'école.

(*) pas d'enquête

Indicateur de performance 3 : Développement de l'innovation pédagogique

3.1 Nombre de contenus médiatisés

Depuis l'arrivée d'un technicien audiovisuel en mars 2017, le recensement des contenus médiatisés (supports de type diaporama sonorisé et/ou annoté, avec ou sans vidéo additionnelle) est le suivant :

- Environ 5h de capsules vidéo en incrustation sur fond vert enregistrées dans le studio
- Environ 80h de supports de conférences et de cours enregistrés en amphi et avec la régie mobile
- Environ 50h de supports de cours, TD et TP enregistrés avec un logiciel de capture d'écran (screencast) ou directement en ligne

Compte tenu de la situation sanitaire depuis mars 2020, la production de certains types de contenus a évolué à la hausse ou à la baisse.

Objectif 2 : Développer de façon stratégique les relations internationales

Descriptif et contexte

« Rédaction en cours »

Les moyens d'action

- Répondre aux appels d'offre des programmes européens et hors Europe
- Développer les coopérations et renforcer des échanges
- Renforcer l'accueil des chercheurs et étudiants internationaux
- Développer les mobilités sortantes et entrantes
 - Rendre l'offre de formation attractive aux étudiants internationaux
 - Développer l'offre de formation en anglais
 - Développer l'internationalisation « at home »
- Encourager les double-diplômes à l'international
- Développer nos relations internationales via les collaborations recherche

Les indicateurs de performance

- Indicateurs de performance 1 : Part d'étudiants internationaux (entrants)
- Indicateurs de performance 2 : Nombre d'étudiants (durée) en mobilité sortante
- Indicateurs de performance 3 : Nombre d'accords partenariaux internationaux
- Indicateurs de performance 4 : Nombre annuel d'étudiants en thèse encadrés en cotutelle internationale

Lien avec le projet d'établissement

		INDICATEURS DE PERFORMANCE			
		Part d'étudiants internationaux	Nombre d'étudiants en mobilité sortante	Nombre d'accords partenariaux internationaux	Nombre annuel d'étudiants en thèse encadrés en cotutelle internationale
LIGNES DIRECTRICES	Restructurer le fonctionnement de notre École			X	
	Développer l'attractivité et la visibilité de notre École	X	X	X	X
	Dynamiser nos relations partenariales		X	X	X

		INDICATEURS DE PERFORMANCE			
		Part d'étudiants internationaux (entrants)	Nombre d'étudiants en mobilité sortante	Nombre d'accords partenariaux internationaux	Nombre annuel d'étudiants en thèse encadrés en cotutelle internationale
AXES STRATEGIQUES	Renforcer la politique de site et les coopérations avec le monde socio-économique			X	
	Accroître de manière tangible la visibilité, l'attractivité et l'efficacité de l'établissement	X	X	X	X
	Poursuivre la transformation de l'offre pédagogique et consolider la politique de recherche et valorisation			X	X

Indicateur de performance 1 : Part d'étudiants internationaux (entrants)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Nombre d'étrangers non titulaires d'un baccalauréat français	100	86	80	81	
<i>Dont Union Européenne</i>	9	12	8	5	
Nombre total d'inscrits	844	779	786	798	
Taux :	11.9%	12.3%	10.7%	10.8%	16%

Source : extraction BO - ENSMM_Sise R4V3 du 30/09/2021

Précisions méthodologiques :

Est indiqué le nombre d'étudiants internationaux (non titulaires d'un baccalauréat français) inscrits dans les diplômes équivalents au cursus FISE (hors Master).

Indicateur de performance 2 : Nombre d'étudiants (durée) en mobilité sortante

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Etudiants	52,6 %	73,3 %	81,7 %	77,4%	98 %

Source :

Précisions méthodologiques :

Etudiants : Il s'agit de la part des diplômés qui ont effectué un ou plusieurs semestres de stage ou de formation universitaire dans un pays étranger pendant leur cursus - hors apprentis.

Indicateur de performance 3 : Nombre d'accords partenariaux internationaux

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Accords de coopération internationale	53	58	61	63
Dont doubles diplômes	13	14	15	16

Source : ENSMM en chiffres 2021 – Directrice relations partenariales, Coopération internationale - NP

Indicateur de performance 4 : Nombre annuel d'étudiants en thèse encadrée en cotutelle internationale

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nombre de thèses en cotutelle internationale	13	11	16	9

Source : export des données de l'école doctorale SPIM

Précisions méthodologiques :

Le nombre annuel d'étudiants en thèse encadrée en cotutelle internationale est le recensement des premières inscriptions en doctorat pour une thèse en cotutelle réalisé par l'école doctorale d'accueil.

Objectif 1 : Développer les partenariats avec le monde industriel au-delà de l'aspect institutionnel

Descriptif et contexte

« Rédaction en cours »

Les moyens d'action

- Booster la campagne de taxe d'apprentissage
 - En développant les relations partenariales avec les entreprises
- Utiliser les formations en apprentissage :
 - En favorisant les relations avec les entreprises qui accueillent les apprentis
 - En consacrant ½ journée en entreprise par E/C
 - En affectant des tuteurs
- Optimiser la performance et la visibilité des plateformes
- Concrétisation d'une chaire industrielle
 - En établissant la convention cadre
 - En affectant une personne dédiée à sa gestion
- Développer la Fondation :
 - Par le dépôt des statuts
 - En travaillant sur les objectifs de la fondation (Arts et métiers en particulier)
 - En mesurant les retombées des actions de la fondation
 - En communiquant pour favoriser les mécénats, dons, legs

Les indicateurs de performance

- Indicateur de performance 1 : Nombre de donateurs pour la taxe d'apprentissage (régionaux et hors région)
- Indicateur de performance 2 : Nombre de visites en entreprise (Formation initiale et en apprentissage)
- Indicateur de performance 3 : Nombre de projets et partenaires pour les plateformes
- Indicateur de performance 4 : Nombre de chaires industrielles

Lien avec le projet d'établissement

		Indicateurs de performance			
		Nombre de donateurs pour la taxe d'apprentissage	Nombre de visites en entreprise	Nombre de projets et partenaires pour les plateformes	Nombre de chaires industrielles
LIGNES DIRECTRICES	Restructurer le fonctionnement de notre École		x		
	Développer l'attractivité et la visibilité de notre École		x	x	x
	Dynamiser nos relations partenariales		x	x	x

		Indicateurs de performance			
		Nombre de donateurs pour la taxe d'apprentissage	Nombre de visites en entreprise	Nombre de projets et partenaires pour les plateformes	Nombre de chaires industrielles
AXES STRATEGIQUES	Renforcer la politique de site et les coopérations avec le monde socio-économique		x	x	x
	Accroître de manière tangible la visibilité, l'attractivité et l'efficacité de l'établissement		x	x	x
	Poursuivre la transformation de l'offre pédagogique et consolider la politique de recherche et valorisation		x	x	x

Indicateur de performance 1 : Nombre de donateurs pour la taxe d'apprentissage (régionaux et hors région)

	2018	2019	2020 (réforme)	2021
Nombre de versants	242	275	178	216
<i>Région BFC</i>	<i>139</i>	<i>162</i>	<i>129</i>	<i>145</i>
<i>Hors région BFC</i>	<i>103</i>	<i>113</i>	<i>49</i>	<i>71</i>

Source : Coopération industrielles – TA BILAN Chiffres et graphiques Nov 2020 - AR

Précisions méthodologiques :

Unité nombre d'entreprises : nombre d'entreprises

Nombre d'entreprises : Données Pôle relations entreprises.

Indicateur de performance 2 : Nombre de visites en entreprise (Formation initiale et formation en apprentissage)

2.1 Formation initiale

	2017-2018	2018-2019	2019-2020 (*)	2020-2021
Nombre Stagiaires en immersion 2A	159	158	157	161
Nombre Stagiaires Fin Etudes 3A	155	124	150	193
Nombre de visites	38	15	8	16

Source : Coordinateur formation initiale – FV

() Période Covid.*

2.2 Formation en apprentissage

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 (*)	2020-2021 (*)
Nombre d'apprentis suivis	66	63	54	57	44
Nombre de visites	114	104	104	111	

Source : Coordinateur formation initiale – FV

(*) la moitié des visites ont été réalisées par visioconférences. Période Covid.

Indicateur de performance 3 : Nombre de projets et partenaires pour les plateformes

3.1 Activité de la plateforme partenariale

	2018	2019	Prévision 2020	Prévision 2021	
Nombres de projets ouverts	8	11	11		
Nombre de projets démarchés	40	31	32		
Taux de concrétisation	20%	35%	34%		

Source : Plateforme partenariale KH et sous-centre de responsabilité ouverts au budget de l'exercice ER

Précisions méthodologiques :

Numérateur du taux de concrétisation : Nombre de projets ouverts au budget (dépenses et recettes).

Dénominateur du taux de concrétisation : Nombre de projets démarchés.

3.2 Smart

« Recensement en cours »	2018	2019	Prévision 2020	Prévision 2021	
Nombres de projets ouverts					
Nombre de projets démarchés					
Taux de concrétisation					

Source : Plateforme partenariale GC et sous-centre de responsabilité ouverts au budget de l'exercice ER

Précisions méthodologiques :

Numérateur du taux de concrétisation : Nombre de projets ouverts au budget (dépenses et recettes).

Dénominateur du taux de concrétisation : Nombre de projets démarchés.

3.3 Mifhysto

Entre 2014 et 2018, l'activité de MIFHYSTO n'était pas, à proprement parlé, structurée ni reconnue en tant que Plateforme.

Ce n'est qu'au fur et à mesure des acquisitions d'équipements spécifiques que l'activité s'est développée.

Un bon d'activité coïncide avec le recrutement d'un IGR sur la plateforme fin 2020.

	2017	2018	2019	2020	2021 prévisions	
Nombre de projets facturés	2	0	9	8	32	35
Nombre de projets non facturés	30	30	30	30	32	30
Nombre partenaires	1	0	6	5	20	28
Dont partenaires académiques	0	0	2	1	5	4
Dont partenaires non académiques	1	0	4	3	15	24
Dont partenaires non académiques internationaux	0	0	0	1	2	3

Source : responsable plateforme Mifhysto 08/09/2022 – ST/CT

Précisions méthodologiques :

Projets non facturés : Recherche = Femto-ST (environ 10/an) ; projets étudiants (PFE, Stage Immersion, projets d'options d'enseignement : environ 20/an)

3.4 – Robotex

	2017	2018	2019	2020 (*)	2021	
Nombre de projets	8	10	9	5		7
Nombre d'utilisateurs académiques externes à AS2M	4	4	4	1		3
Nombre d'utilisateurs industriels externes à AS2M	1	2	2	2		1,5

Source : Directeur plateforme Robotex – Bilan activité Microrobotex – GL – 16 juin 2021

(*) Durant l'année 2020, l'aménagement de la salle blanche, les confinements et une panne prolongée ont limité l'accès au microscope électronique à 6 mois sur 12

Indicateur de performance 4 : Nombre de chaires industrielles

Objectif de mise en place de chaires industrielles :

	2021	Objectif 2022	Objectif 2023
Nombre de chaires industrielles	0	1 à 2	1 à 2

Source : directeur adjoint à la recherche – MO

Objectif 2 : Positionner l'école en acteur incontournable de la recherche, en particulier dans le domaine des microtechniques

Descriptif et contexte

« Rédaction en cours »

Les moyens d'action

- Mettre en place des actions de communication :
 - En travaillant sur une meilleure définition du terme « Microtechnique »
 - En affectant une marque à l'Ensmm
 - En redéveloppant le site de l'école (2022)
 - En multipliant les interactions avec le service communication de Femto
 - En multipliant les actions sur les réseaux sociaux
 - En créant une vidéo institutionnelle à destination des partenaires et élèves.
- Développer des « actions évènementielles » :
 - Par la mise en place de journées d'information auprès du grand public et auprès des personnels
- Favoriser les actions auprès des anciens élèves :
 - En accompagnant l'Aimm dans une dynamique de communication (participation aux événements)
- Encourager l'encadrement d'étudiants en thèses et Cifre

Les indicateurs de performance

- Indicateur de performance 1 : Nombre de publications partagées sur LinkedIn (compte école et compte directeur) et dans le média « the conversation » soutenu par l'UBFC.
- Indicateur de performance 2 : Nombre d'évènements sur l'année et nombre de participants
- Indicateur de performance 3 : Nombre de projets de recherche (Uniweb)
- Indicateur de performance 4 : Nombre d'étudiants en thèses (encadrées) et CIFRE

Liens avec le projet d'établissement

		INDICATEURS DE PERFORMANCE			
		Nombre de posts partagés LinkedIn	Nombre d'évènements sur l'année et nombre de participants	Nombre de projets de recherche	Nombre d'étudiants en thèses et CIFRE
LIGNES DIRECTRICES	Restructurer le fonctionnement de notre École				X
	Développer l'attractivité et la visibilité de notre École	X	X	X	X
	Dynamiser nos relations partenariales	X			X

		INDICATEURS DE PERFORMANCE			
		Nombre de posts partagés LinkedIn	Nombre d'évènements sur l'année et nombre de participants	Nombre de projets de recherche	Nombre d'étudiants en thèses et CIFRE
AXES STRATEGIQUES	Renforcer la politique de site et les coopérations avec le monde socio-économique		x	x	x
	Accroître de manière tangible la visibilité, l'attractivité et l'efficacité de l'établissement	x	x		x
	Poursuivre la transformation de l'offre pédagogique et consolider la politique de recherche et valorisation			x	x

Indicateur de performance 1 : Nombre de publications partagées sur LinkedIn et dans le média « the conversation » soutenu par UBFC

1.1 Nombre de publications partagés sur LinkedIn (compte école et compte directeur)

55 publications LinkedIn sur le compte école de l'ENSMM depuis janvier 2021

Source : service Script – Septembre 2021 - VT

1.2 Nombre de publications dans le média « the conversation » soutenu par l'UBFC

1 article en cours de publication sur le média The Conversation en 2021

Source : service Script – Septembre 2021 - VT

Indicateur de performance 2 : Nombre d'évènements sur l'année et nombre de participants

Événements organisés à l'ENSMM en 2021:

- Forum Entreprises : entre 300 et 400 personnes
- JPO/Fête de la Science (en virtuel) : environ 200 personnes
- AG Femto ST : entre 250 et 300 personnes
- JPO plateforme : entre 50 et 100 personnes
- CA AIMM : entre 10 et 15 personnes
- 5 conférences : entre 20 et 50 personnes
- Colloques : entre 50 et 200 personnes
- 5 soutenances de thèse : entre 10 et 30 personnes

Source : service Script – Octobre 2021 (mail) - VT

Indicateur de performance 3 : Nombre de projets de recherche

<i>« Recensement en cours »</i>	2020	2021	
Nombre de projets de recherche (ANR – H2020 – FEDER – PIA)			
Nombre de projets de recherche Autres			

Source : Uniweb

Précisions méthodologiques :

« Rédaction en cours »

Indicateur de performance 4 : Nombre d'étudiants en thèses (encadrées) et CIFRE

4.1 - Nombre d'étudiants en thèses encadrées

Laboratoires	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
FEMTO-ST/AS2M	28	32	23	25
FEMTO-ST/DISC	2	1		
FEMTO-ST/DMA	25	21	20	18
FEMTO-ST/Energie	1	1	1	
FEMTO-ST/MN2S	8	2	4	3
FEMTO-ST/Optique	1	1	3	2
FEMTO-ST/Temps-fréquence	17	21	15	15
Total général	82	79	66	63

Source : \\saturne\partages\Service Aide au Pilotage\ENQUETES\COLLECTE - CTI-CDEFI-EEC 2021\2_Sources_donnees_critiques\thèses_doctorants_ed_spim

Précisions méthodologiques :

Données issues de l'export fait par le directeur adjoint à la recherche de la liste des doctorants inscrits à l'École Doctorale SPIM.

Sont comptabilisés les doctorants au sens de la CTI : au moins un personnel du département parmi le directeur de thèse ou les encadrants.

4.2 - Nombre de CIFRE

Laboratoires	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
FEMTO-ST/AS2M	1	1	1	3
FEMTO-ST/DMA	6	5	5	5
FEMTO-ST/MN2S	1		1	
FEMTO-ST/Temps-fréquence	2			
FEMTO-ST/TF		3	2	2
Total général	10	9	9	10

Source : \\saturne\partages\Service Aide au Pilotage\ENQUETES\COLLECTE - CTI-CDEFI-EEC 2021\ 2 Sources donnees critiques\thèses doctorants ed spim

Précisions méthodologiques :

Données issues de l'export fait par le directeur adjoint à la recherche de la liste des doctorants inscrits à l'École Doctorale SPIM.

Sont comptabilisés les doctorants au sens de la CTI : au moins un personnel du département parmi le directeur de thèse ou les encadrants. Puis, on filtre sur le code de financement (doit inclure "Cifre").

4.3 – Taux d'étudiants diplômés de l'ENSMM qui poursuivent en doctorat

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Taux d'étudiants diplômés qui poursuivent en doctorat	6.5%	3.9%	5.5%	5.2%	10 %

Source : fichier "ENSMM_CGE_IP_V..." sur SAP BO (dossier CGE)

Précisions méthodologiques :

Part de diplômés partis en thèse lors de l'année universitaire N+1 parmi les répondants à l'enquête d'insertion professionnelle CGE.

Objectif 1 : Améliorer l'efficacité de l'organisation

Descriptif et contexte

« Rédaction en cours »

Les moyens d'action

- Optimiser la gestion de l'établissement en matière RH :
 - Pilotage de la masse salariale
 - Mise en place d'une politique de suivi des emplois et MS (d'un schéma directeur des emplois)
 - Mise en œuvre d'outils de suivis des emplois annuels et infra-annuels
 - Mesure des écarts entre prévisionnel et réel
 - Suivi du GVT
 - Se doter d'outil pour la gestion des charges d'enseignements pour un meilleur suivi des heures complémentaires et des vacances
 - Mise en place en place une politique qualité de vie au travail
 - Mise en place du télétravail (hors situation sanitaire)
 - Flexibilité du temps de travail
 - Mise en place d'une enquête qualité
 - Au niveau du recrutement
 - GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Effectifs des Emplois et des Compétences)
- Optimiser la gestion de l'établissement au niveau Financier
 - Pilotage un budget en mode GBCP
 - Suivi d'exécution des autorisations d'engagements de fonctionnement par unité budgétaire
 - Suivi de l'exécution du budget de Masse Salariale
- Optimiser la qualité de la gestion immobilière
 - Acquisition d'un logiciel de gestion du patrimoine
 - Mise en place d'un schéma de stratégie du patrimoine

Les indicateurs de performance

- Indicateur de performance 1 : Taux d'exécution des crédits ouverts en masse salariale
- Indicateur de performance 2 : Taux d'exécution des autorisations d'engagements de fonctionnement par unité budgétaire
- Indicateur de performance 3 : Taux occupation des salles

Lien avec le projet d'établissement

		Indicateurs de performance		
		Taux d'exécution des crédits ouverts en masse salariale	Taux d'exécution des autorisations d'engagements de fonctionnement par unité budgétaire	Taux occupation des salles
LIGNES DIRECTRICES	Restructurer le fonctionnement de notre École	x	x	x
	Développer l'attractivité et la visibilité de notre École			
	Dynamiser nos relations partenariales			

Lien avec le volet spécifique ENSMM du contrat de site UBFC 2017-2022

		Indicateurs de performance		
		Taux d'exécution des crédits ouverts en masse salariale	Taux d'exécution des autorisations d'engagements de fonctionnement par unité budgétaire	Taux occupation des salles
AXES STRATEGIQUES	Renforcer la politique de site et les coopérations avec le monde socio-économique			
	Accroître de manière tangible la visibilité, l'attractivité et l'efficacité de l'établissement	x	x	x
	Poursuivre la transformation de l'offre pédagogique et consolider la politique de recherche et valorisation			

Indicateur de performance 1 : Taux d'exécution des crédits ouverts en masse salariale

1-1 Taux d'exécution du budget primitif de masse salariale

Le taux d'exécution par rapport au budget primitif donne une indication de la qualité de la programmation budgétaire initiale et qualifie le respect du principe de sincérité budgétaire. Il renseigne sur la qualité des informations du document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel en phase 1 (Prévision initiale en N-1).

	2018	2019	2020	2021 Prévision	
UB05 Masse salariale sous plafond en %	80.21 %	93.99 %	87.08 %	90 %	95 %
UB02 Masse salariale sur contrats en %	92.48 %	94.57%	42.54%	85 %	90 %

Source : données issues du compte financier ou des budgets.

Précisions méthodologiques :

Numérateur : Montant des autorisations d'engagement exécutées.

Dénominateur : Montant des autorisations d'engagements ouvertes au budget initial.

1-2 Taux d'exécution du budget total de masse salariale

Le taux d'exécution par rapport au budget rectifié donne une indication sur la capacité de l'Ecole à maîtriser sa trajectoire d'exécution en articulant les actes budgétaires dans un continuum pluriannuel. Il renseigne sur la qualité des informations du document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel en phase 3 (reprévision à fin septembre de l'année N).

	2018	2019	2020	2021 Prévision	
UB05 Masse salariale sous plafond	88.30 %	95.97 %	97.45 %	95 %	99 %
UB02 Masse salariale sur contrats	76.34 %	98.97 %	75.81 %	90 %	95 %

Source : données issues du compte financier ou des budgets

Précisions méthodologiques :

Numérateur : Montant des autorisations d'engagement exécutées

Dénominateur : Montant des autorisations d'engagements ouvertes au dernier budget rectificatif (budget total)

Indicateur de performance 2 : Taux d'exécution des autorisations d'engagements de fonctionnement par unité budgétaire

La capacité de l'Ecole à engager financièrement les crédits est, pour les financeurs et les partenaires, un gage de notre capacité à mener les projets. Les taux d'exécution moyens font régulièrement l'objet d'observations de la part de la tutelle et d'auditeurs externes (le rapport IGAENR 2013 ou encore le contrôleur budgétaire régional).

Compte tenu de l'articulation entre les autorisations d'engagements (AE) et les crédits de paiement (CP) introduite par la réforme de la GBCP, le choix de mesurer la performance sur les autorisations d'engagements s'explique par le fait que les AE traduisent une mise en œuvre d'un projet ou d'une dynamique de gestion. Les crédits de paiements sont liés à une logique de trésorerie et de soutenabilité financière et découlent des autorisations d'engagement (cf. notamment articles 180 et 208 du décret 1246 du 7 novembre 2012).

Le choix de mesurer la performance, que les crédits soient globalisés ou fléchés, sur l'axe « *crédits de fonctionnement* » s'explique par le caractère stable et plus simple du déploiement de ces crédits. Ces crédits reflètent tant une dynamique de projet que l'activité de gestion. Les crédits d'investissement, souvent fléchés (CPER, contrats de recherche), sont par nature plus complexes et soumis à plus d'aléas de gestion (procédures de marchés, etc.). En outre, le nombre d'opérations adossées est moindre même si les volumes financiers sont importants.

Le choix de suivre la performance de l'exécution par unité budgétaire s'explique par le fait que les enjeux et la complexité varient selon ces axes stratégiques. Un suivi par unité budgétaire devra permettre de trouver des solutions adaptées pour chaque axe afin de garantir une exécution globale conforme à ce qui peut être attendu.

2-1 Taux d'exécution du budget primitif

Le taux d'exécution par rapport au budget primitif donne une indication simple de la qualité de la programmation budgétaire initiale et renseigne le respect du principe de sincérité budgétaire.

	2018	2019	2020	Prévision 2021	
UB01 - Formation	98.44 %	61.06 %	57.87 %	75 %	90 %
UB02 - Recherche	57.52 %	50.85 %	73.86 %	80 %	90 %
UB03 – Moyens communs	97.28 %	73.40 %	91.01 %	90 %	95 %
UB04 - Valorisation	70.04 %	50.53 %	38.00 %	50 %	75 %
UB06 - Patrimoine	Non disp.	Non disp.	Non disp.	85 %	90 %

Source : données issues du compte financier ou des budgets.

Précisions méthodologiques :

Numérateur : Montant des autorisations d'engagement exécutées.

Dénominateur : Montant des autorisations d'engagements ouvertes au budget initial.

L'unité budgétaire « 06 – Patrimoine » a été créée pour le budget 2021 d'où l'absence de données au titre des exercices antérieurs.

2.2 -Taux d'exécution du budget total

Le taux d'exécution par rapport au budget total ou rectifié donne une indication sur la capacité de l'Ecole à maîtriser sa trajectoire d'exécution en articulant les actes budgétaires dans un continuum pluriannuel et en ré-arbitrant les projets, les arbitrages se traduisant le cas échéant par une déprogrammation.

Il enrichit la lecture de l'indicateur sur les dialogues de gestion et de performance par une dimension qualitative sur les réallocations et les déprogrammations.

	2018	2019	2020	Prévision 2021	
UB01 - Formation	78.79 %	79.17 %	77.34 %	85 %	90 %
UB02 - Recherche	60.48 %	58.33 %	83.89 %	85 %	90 %
UB03 – Moyens communs	83.46 %	90.26 %	97.27 %	95 %	98 %
UB04 - Valorisation	71.29 %	76.61 %	70.37 %	90 %	90 %
UB06 - Patrimoine	nc	nc	nc	90 %	95 %

Source : données issues du compte financier ou des budgets.

Précisions méthodologiques :

Numérateur : Montant des autorisations d'engagement exécutées.

Dénominateur : Montant des autorisations d'engagements ouvertes au du dernier budget rectificatif (budget total).

L'unité budgétaire « 06 – Patrimoine » a été créée pour le budget 2021 d'où l'absence de données au titre des exercices antérieurs.

Indicateur de performance 3 : Taux d'occupation des salles

	2018-2019	2019-2020 (*)	2020-2021	
Amphithéâtre	68.31%	45.16%	53.45%	74 %
Salle banalisée	63.67%	55.62%	44.60%	65 %
Salle spécifique	25.83%	26.99%	21.63%	-
Ensemble des locaux d'enseignement (hors salles spécifiques)	65,16%	52,27%	47,28%	70%

Source : TDB BO - Mesri Occupation des locaux

(*) Période « Covid »

Précisions méthodologiques :

- Le nombre d'heures d'utilisation d'un type de salle est mesuré sur la période du 01/08/N-1 au 31/07/N (données Hyperplanning)
- Les salles banalisées ENSMM correspondent aux salles de TD (y.c. langues vivantes) et aux salles informatiques de 28 postes
- Le quota horaire de référence H est de 1120h correspondant à 32 semaines * 35h

Objectif 2 : Développer les ressources propres

Descriptif et contexte

L'École est fortement dépendante de la subvention pour charge de service public, qui dans un contexte contraint des finances publiques, reste au mieux constante. Le développement des ressources propres apparaît nécessaire pour augmenter les marges de manœuvres et financer certains projets.

Dans la perspective du passage au responsabilités et compétences élargies (RCE), le développement des ressources propres est d'autant plus stratégique qu'il appuiera la stratégie en matière d'emploi par l'apport de nouveaux moyens. S'il est difficile aujourd'hui de projeter et de mesurer tous les impacts consécutifs à la crise sanitaire, dite de la Covid19, ces impacts sont réels et touchent largement le tissu socio-économique et industriel qui constitue notre écosystème et celui de nos partenaires industriels.

Au-delà du développement des ressources propres qui participent d'une logique de moyens, c'est une dynamique partenariale qu'il convient de maintenir, en renforçant les partenariats existant, et d'amplifier en élargissant et en diversifiant notre réseau.

Les moyens d'action

- Booster la taxe apprentissage
- Optimiser l'organisation du fonctionnement des Formations par apprentissage.
→ Rééquilibrage du revenu des contrats.
- Favoriser les Partenariats (volume financier des partenariats y compris chaires industrielles)
- Suivre les revenus des plateformes
- Redynamiser les FAST (Formations Accélérées Scientifiques et Technologiques)

Les indicateurs de performance

- Indicateur de performance 1 : Evolution de la taxe d'apprentissage
- Indicateur de performance 2 : Evolution des revenus de l'apprentissage
- Indicateur de performance 3 : Evolution des revenus des FAST
- Indicateur de performance 4 : Montant des dons pour la fondation

Lien avec le projet d'établissement

		Indicateurs de performance			
		Evolution de la taxe d'apprentissage	Evolution des revenus de l'apprentissage	Evolution des revenus des FAST	Montant des dons pour la fondation
LIGNES DIRECTRICES	Restructurer le fonctionnement de notre École				
	Développer l'attractivité et la visibilité de notre École	x	x	x	x
	Dynamiser nos relations partenariales	x	x	x	x

		Indicateurs de performance			
		Evolution de la taxe d'apprentissage	Evolution des revenus de l'apprentissage	Evolution des revenus des FAST	Montant des dons pour la fondation
AXES STRATEGIQUES	Renforcer la politique de site et les coopérations avec le monde socio-économique	x	x	x	x
	Accroître de manière tangible la visibilité, l'attractivité et l'efficacité de l'établissement	x	x	x	x
	Poursuivre la transformation de l'offre pédagogique et consolider la politique de recherche et valorisation		x	x	

Indicateur de performance 1 : Evolution de la taxe d'apprentissage

En 2019, la taxe d'apprentissage représentait 15.1% des recettes propres encaissées de l'Ecole. Compte tenu de la structure des recettes propres de l'établissement (tableau budgétaire n°2), elle est la quatrième source de recettes propres après les droits d'inscriptions, l'apprentissage et les contrats non fléchés. Essentiellement utilisée pour financer les investissements pédagogiques, cette ressource apparaît d'autant plus stratégique qu'une démarche proactive doit permettre de l'accroître même si l'Ecole se retrouve en concurrence avec les autres établissements. Suite à la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 dite loi « Avenir professionnel », les mesures concernant l'assiette et les nouvelles modalités de perceptions de la taxe d'apprentissage par les EPSCP sont entrées en vigueur en 2020. Calculée sur la masse salariale des entreprises au titre de l'exercice N-1, les conséquences économiques majeures de la crise sanitaire du premier semestre 2020 pour les entreprises vont se faire ressentir dès 2021 sur le volume financier de l'assiette de la taxe d'apprentissage. Ainsi les situations de chômage partiel voire les licenciements de 2020 auront une incidence significative sur la campagne 2021 au titre des salaires 2020.

Montant TA	2017	2018	2019	2020 (réforme)	2021
<i>Région BFC</i>	74 102 €	89 686 €	101 631 €	133 594 €	112 436 €
<i>Hors région BFC</i>	69 603 €	76 247 €	87 684 €	52 594 €	61 154 €
	143 706 €	165 934 €	191 322 €	186 189 €	177 988 €
Evolution	-9,25%	15,38%	15,36%	-2.68%	-4.40 %

Sources : Coopération industrielle – TA BILAN Chiffres et graphiques Nov 2020 –AR /EIR

Agence comptable – Comptes financiers (exercices antérieurs) et compte 4674 (exercice en cours)

Précisions méthodologiques :

Montant : solde créditeur (encaissement) des flux de l'exercice du compte 4674 « Taxe d'apprentissage » ou montants prévisionnels ouverts aux budgets.

Indicateur de performance 2 : Evolution des revenus de l'apprentissage

	2017	2018	2019	2020	2021
Revenus de l'apprentissage (en k€)	252	247	336	308	323

Source :

Précisions méthodologiques :

Compte tenu du décalage entre les semestres et les années budgétaires, la facture du second semestre de l'exercice N est rattachée comptablement à l'exercice N mais le titre est émis sur l'exercice suivant (impact budgétaire).

Les titres de recettes émis sont rapprochés de l'encaissement et génèrent un impact budgétaire (recettes encaissées) sur l'exercice de l'encaissement.

Depuis 2019, deux factures sont émises annuellement aux fin de gestion de la trésorerie. Antérieurement une facture était émise en N+1.

Indicateur de performance 3 : Evolution des revenus des FAST

	2017	2018	2020	2021
Recettes FAST	5 600 €	2 000 €	7 200 €	10 000 €

Source : septembre 2021 - responsable Fast JT

Indicateur de performance 4 : Montant des dons pour la fondation

	2020	2021	
Montant des dons	Dépôt des statuts	Environ 40 000 €	50 000 €

Source :

Précisions méthodologiques :

Attention, l'établissement n'est pas concerné par les donations pour la fondation.

<u>Formation et vie étudiante</u>	Ressources humaines (en ETPT)	Ressources financières (AE en €)
Masse salariale	57,40	4 735 433
Fonctionnement		672 025
Investissement		791 955
Total	57,40	6 199 413

<u>Recherche et valorisation</u>	Ressources humaines (en ETPT)	Ressources financières (AE en €)
Masse salariale	49,02	4 157 771
Fonctionnement		1 693 016
Investissement		1 269 674
Total	49,02	7 120 461

<u>Gouvernance et transverses</u>	Ressources humaines (en ETPT)	Ressources financières (AE en €)
Masse salariale	33,25	2 029 942
Fonctionnement		1 967 644
Investissement		859 069
Total	33,25	4 856 655

SYNTHESE	Ressources humaines (en ETPT)	Ressources financières (AE en €)
Formation et vie étudiante	57,40	6 199 413
Recherche et valorisation	49,02	7 120 461
Gouvernance et transverses	33,25	4 856 655
Total	139,67	18 176 529

